

EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF – EN BREF

## Pandémie de grippe

# Exercice de vaccination d'envergure destiné à tester le dispositif neuchâtelois

La chancellerie d'Etat communique:

Si un jour, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) devait prononcer le passage de la phase 4 à la phase 5 de la pandémie, le Conseil fédéral via l'Office fédéral de la santé publique (OFS) demandera de procéder à la vaccination systématique de la population. A Neuchâtel, ce sont plus de 170.000 personnes qui devraient être vaccinées en deux semaines. Aujourd'hui, le risque est encore invisible en Suisse mais l'OMS et l'OFSP demandent aux pays de se préparer. Le Conseil d'Etat a ainsi décidé de mettre sur pied un exercice de vaccination d'envergure pour tester le dispositif neuchâtelois. Mardi 25 novembre 2008, ce sont ainsi 200 volontaires issus de l'Administration cantonale neuchâteloise qui se feront vacciner durant une demi-journée contre la grippe saisonnière au Centre d'instruction du Service de la sécurité civile et militaire, à Couvet. Cet exercice nécessite l'engagement d'une soixantaine de personnes, provenant des milieux médicaux, de la protection civile et des services de l'Etat concernés.

### Mesures prises par le Conseil d'Etat

En octobre 2005 déjà, le Conseil d'Etat a mis sur pied un état-major de crise pour faire face à une éventuelle irruption de la grippe pandémique. Début 2006, cet EM de crise a reçu mission d'opérer la mise en œuvre des préparatifs du Canton en vue d'une éventuelle pandémie sur le plan humain.

En avril 2008, un coordinateur pandémie a été engagé et neuf groupes de travail ont été créés, regroupant principalement les services de l'Etat concernés et des représentants d'Hôpital neuchâtelois, en collaboration avec le Canton du Jura. Ces neuf groupes travaillent notamment sur l'organisation des soins hospitaliers et ambulatoires (matériel, médicaments, vaccination, etc.), la surveillance épidémiologique, la logistique et la communication.

### Tester le dispositif des préparatifs neuchâtelois

Le dispositif neuchâtelois en cas de pandémie consiste en une extension du système de soins existant. Il s'appuie principalement sur six « pandicentres », services pouvant réaliser la vaccination et les soins aux personnes atteintes par la grippe pandémique. Cette organisation vise à préserver le fonctionnement des hôpitaux et des services de soins.

L'exercice de vaccination d'envergure du Canton de Neuchâtel permettra notamment de mesurer la capacité à gérer les flux dans un site en fonction des éléments planifiés et de tester le programme informatique de convocation et de gestion des consultations.

Les représentants des médias seront invités à venir assister à l'exercice durant l'après-midi du 25 novembre, qui sera suivi d'un point de presse debriefing à 17 heures.

Des exercices identiques ont déjà été menés dans les Cantons de Genève, Vaud, Valais et du Tessin ainsi que dans d'autres cantons alémaniques.

### **Les six phases de la pandémie de grippe**

A ce jour, nous sommes en phase 3.

Phase 1 : pas de sous-type du virus influenza détecté chez l'humain.

Phase 2 : pas de sous-type du virus influenza détecté chez l'humain, mais circulation d'un sous-type chez l'animal qui représente un risque substantiel de transmission à l'homme.

Phase 3 : alerte pandémique. Infections humaines dues à un nouveau sous-type de virus influenza par contact étroits avec les animaux (volailles). Contamination sporadique à l'homme mais pas de transmission inter-humaine.

Phase 4 : alerte pandémique. Petites grappes de cas avec transmission inter-humaine limitée. Virus pas bien adapté à l'homme

Phase 5 : alerte pandémique. Foyers importants mais expansion encore localisée ; le virus est de plus en plus adapté à l'homme mais pas encore extrêmement transmissible.

Phase 6 : pandémie déclarée ; durée : trois mois.

Neuchâtel, le 21 novembre 2008